

Bilan de la santé des forêts Cantal / Puy-de-Dôme / Haute-Loire - 2024 -



Faits marquants

2024, malgré une année plus humide que ces dernières années, reste toutefois encore une année au dessus des normales au niveau températures. Ces contrastes ont entraîné des conditions favorables à des coups de vents localement plus violents, orages, et neiges lourdes au printemps dernier, impactant la forêt, notamment après une coupe d'éclaircie.

Les scolytes des épicéas sont en nette régression. Les sapinières ont continué à être impactées par des dépérissements, liés au contre coup des sécheresses 2022 et 2023 mais aussi de la présence de scolytes pityokteines.

La cécidomyie du douglas, présente en France depuis 2015, a été découverte pour la première fois sur l'ouest du département du Cantal et colonise progressivement l'Auvergne. Sa présence reste discrète, n'impacte pas les peuplements.

Une surveillance continue est menée par l'équipe des Correspondants Observateurs du territoire.

Indicateurs de la santé

Etat de santé des essences	Principaux problèmes
Châtaignier	Chancre
Chêne rouvre	Dépérissements post sécheresse
Chêne pédonculé	Dépérissements post sécheresse
Douglas	Cécidomyie, nécroses cambiales
Epicéa commun	Ips typographe
Frêne commun	Chalarose
Pins	sphaeropsis sapinea
Sapins	scolytes pityoktenes

Etat de santé : ■ = bon ■ = moyen ■ = médiocre

Suivi des principaux problèmes

		2020	2021	2022	2023	2024
Toutes essences	Sécheresse estivale	■	■	■	■	■
	Dégâts de gel tardif au printemps	■	■	■	■	■
Feuillus	Défoliateurs précoces du chêne	■	■	■	■	■
	Bombyx disparate	■	■	■	■	■
	Oïdium du chêne	■	■	■	■	■
Résineux	Processionnaire du pin	■	■	■	■	■
	Typographe de l'épicéa	■	■	■	■	■
	Maladie des bandes rouges	■	■	■	■	■
	Rougisement printanier	■	■	■	■	■
	Sphaeropsis des pins	■	■	■	■	■
	Tordeuse grise du mélèze	■	■	■	■	■
Peupliers	Rouilles des peupliers	■	■	■	■	■
	Puceron lanigère	■	■	■	■	■
Invasifs	Chalarose du frêne	■	■	■	■	■
	Pyrale du buis	■	■	■	■	■

Problème absent ou à un niveau faible

Problème nettement présent, impact modéré

Problème très présent, impact fort

Evénements climatiques de 2024

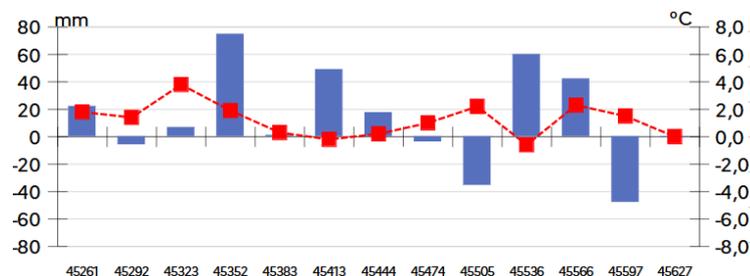
L'année 2024 a été marquée par une pluviométrie abondante et supérieure aux normales tout au long de l'année, et malgré un ressenti de « temps maussade », elle a également été de nouveau une année « chaude », notamment sur la période hivernale.

Les précipitations ont été supérieures à la normale sur l'ensemble des départements, particulièrement sur la Haute-Loire où l'écart avec les normales est d'environ 40%. Sur le Cantal et le Puy-de-Dôme, les écarts à la normale sont respectivement positifs de 11 % et 24 %.

Ces observations s'expliquent notamment par des phénomènes dépressionnaires exceptionnels et de nombreux orages, parfois accompagnés de grêle avec des cumuls importants. A ce titre, le département de la Haute-Loire a été le plus touché.

L'humidité des sols qui en découle s'est retrouvée à un très bon niveau en milieu d'année, puis s'est rapprochée de la normale en fin d'exercice.

Les températures moyennes observées sur l'année ont été légèrement supérieures aux normales en hiver puis en automne et proches de la normale en été : +1,2°C dans le Cantal, +1,4°C en Haute-Loire et +1,2°C dans le Puy-de-Dôme. La semaine la plus chaude a été ressentie du 27 juillet au 02 août, sans gros dommages apparents sur la végétation pour notre région.



L'enneigement a été faible au premier semestre et plus proche de la normale ensuite.

L'année a été particulièrement ventée, provoquant des dégâts sur les zones exposées. On peut évoquer la tempête Monica le 9 mars, la dépression Kirk le 9 octobre, la tempête Caetano le 21 novembre et la tempête Bert les 24 et 25 novembre. D'autres coups de vents violents ont été observés.

Enfin, quelques chutes de neige lourdes survenues dans le Livradois et le Forez au mois de décembre ont localement causé quelques dégâts dans les peuplements.

Impact de la neige lourde printanière

Début mars 2024, il y a eu un épisode de neige lourde avec parfois plus de 40 cm de neige au dessus de 1 000 m d'altitude. Les massifs les plus touchés sont le Meygal, le Velay et la Margeride. Les peuplements forestiers les plus impactés sont les pessières et notamment celles récemment éclaircies. Par exemple, des parcelles d'Epicéas exploitées en première éclaircie sur 30 ha en 2023 sur le secteur de Grezes (43) ont engendré plus de 2 000 m³ de produits accidentels. Cela est d'autant plus marquant en bordure de cloisonnement. Les bris de cimes très importants au-

tour du Lac du Bouchet ont nécessité des travaux de sécurisation des routes et pistes ouvertes à la circulation. Sur le Meygal, l'exploitation récente en deuxième éclaircie a contribué à la chute de nombreux arbres, chablis-volis, lié à la fragilisation au vent.

On notera également que des plantations de Mélèzes ou de Pins laricio d'une vingtaine d'années ainsi que de Douglas d'une dizaine d'années ont connu également des dégâts assez importants avec des pourcentages de tiges renversées élevés sur le secteur de la Margeride.

Dépérissement du Sapin pectiné dans le Puy de Dôme et en Haute-Loire

On observe globalement une détérioration de l'état sanitaire de la sapinière dans les départements du Puy de Dôme (piedmonts Livradois-Forez) et sur la Haute-Loire (Livradois et piedmonts Margeride) dès le début de l'année 2024. Cette situation est en lien étroit avec les stress climatiques de l'été et l'automne 2023 et des saisons précédentes.

Le phénomène s'est accéléré en sortie d'hiver 2023-2024 et au printemps avec des rougissements importants (parfois des versants entiers sur les piémonts du Forez de la plaine d'Ambert et d'Aranc).

Des mortalités brutales sont observées. Sur ces arbres on peut identifier de façon systématique des attaques des scolytes spécifiques du

sapin pectiné : curvidenté, spinidenté et vorontzowi (famille des pityokteines).

Au cours de l'été 2024 le phénomène semble s'être stabilisé, de nouveaux rougissements, bien plus ponctuels, ont été constatés. La déstructuration des peuplements par la mortalité des arbres et/ou les coupes sanitaires expliquent en partie cette poursuite des rougissements.

Le processus du dépérissement est multifactoriel. La vieillesse des sapinières, le manque voir l'absence de gestion par endroit, les altitudes faibles à moins de 900 m et/ou une exposition chaude (versant Sud ou plein Ouest), la présence de gui sont autant de facteurs de vulnérabilité des peuplements.

Les sécheresses de 2022/2023 avec des épisodes caniculaires, et les coupes brutales dans des peuplements en retard de gestion ont été des facteurs de fragilisation. Les attaques des scolytes spécifiques aux sapins sur ces peuplements affaiblis ont entraîné la mortalité.



Mortalité massive de sapin pectiné

Du Plan de relance Forestier à France Nation verte en passant par France 2030 dans le Cantal

Depuis le 07/07/2021, 242 dossiers de demandes d'aides ont été déposés dans le Cantal, dont 70 % sur les volets 1 et 2, liés à des peuplements scolytés ou dépérissant. 991 ha sont donc concernés par les deux premiers dispositifs.

A l'automne 2023, une première bouture ouvrant droit à une aide aux regarnis a mis en évidence 7 dossiers, dont les dépérissements ont été classés comme étant dus au climat.

Il est à noter que des efforts de diversification d'essence ont été le plus souvent fait au-delà du cahier des charges, dès 3-4 ha, alors que l'obligation était à partir de 10 ha.

En novembre 2024, un nouveau dispositif d'aide a démarré : France Nation Verte, dispositif catalogué comme pérenne.

Il permettra, entre autres, via les volets 1C ou l'opération 5, de reprendre les échecs des anciens dossiers.

L'opération 5 « regarnis » va donc se développer et précisera les causes des dépérissements, permettant ainsi une approche plus fine des facteurs réellement mis en causes.

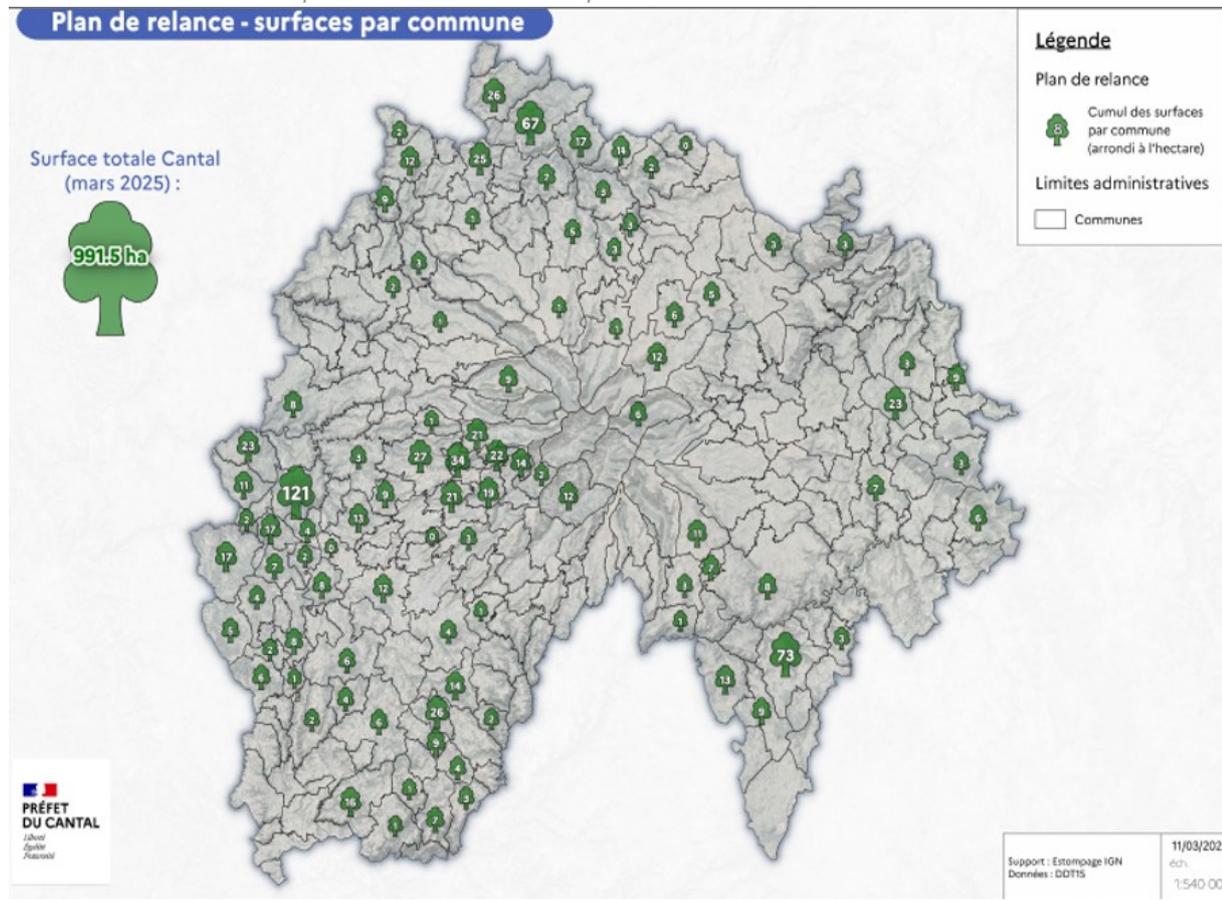
De même, le volet 1C permettra de reprendre les échecs de plantation de plus de 5 ans (et moins de 15 ans).

Le volet 3a, qui lui concerne spécifiquement les peuplements pauvres non améliorables (recrue), bien présent dans notre département, pourrait se voir fortement concerné par le FNV. Ce phénomène pourrait affecté la biodiversité encore présente aux abords de peuplement à vocation plus productive.

Cette disparition des zones tampon et d'accueil faune flore ne risque t'elle pas d'appauvrir encore davantage le milieu ? Et, ainsi, faire basculer davantage l'impact faune sur les jeunes peuplements.

Plan de relance: carte de répartition des surfaces et répartition dans le Cantal

Plan de relance - surfaces par commune



L'hylobe : Toujours virulent !

Présentation et rappels de quelques règles de préconisations

L'adulte de cet insecte est un coléoptère (charançon), de grande taille (6 à 14 mm, 10 mm en moyenne), de forme massive, caractérisé par ses élytres brunes ornées de 4 bandes jaunâtres transversales. Les antennes sont implantées à l'extrémité du rostre.

Une fois mûres sexuellement, les adultes vont pondre préférentiellement dans des grosses racines ou des souches de résineux fraîchement exploités ou moribonds. Le développement des larves s'étale sur une période variant de 4 à 16 mois selon les conditions climatiques. L'émergence des nouveaux adultes peut avoir lieu dès l'automne de l'année de la ponte lors des années chaudes. Dans le cas d'un cycle long, l'émergence peut n'avoir lieu que durant l'année qui suit la ponte (cycle sur 2 ans).

C'est donc au moment de l'émergence des nouveaux adultes que les dégâts sont les plus forts. En effet, seuls les adultes causent des dommages car ils ont besoin de consommer l'écorce de jeunes tiges de résineux pour atteindre leur maturité sexuelle. Si l'attaque est forte, ils peuvent tuer le jeune individu en cas de ceinturation de l'axe principal.



Hylobe en cours de consommation sur jeune plant.

L'hylobe est le principal ravageur des jeunes boisements résineux depuis plus d'un siècle, dans toute la France. Les dégâts sont à craindre particulièrement après une coupe rase ou un chablis de résineux, laissant des souches fraîches (pins et épicéas notamment). Derrière une coupe rase de résineux, il est conseillé de laisser passer 2 ans (voire 3

ans) avant de replanter en résineux. Douglas et mélèzes sont très sensibles. Les feuillus ne sont pas attaqués par l'hylobe.



Dégâts de consommation d'hylobe

Depuis septembre 2018 et l'arrêt de certains insecticides à fort rémanence, il est apparu nécessaire de repenser les méthodes de lutte contre cet insecte. A ce jour, aucune méthode simple et fiable ne permet de prévoir le niveau de dégâts à court ou moyen terme. Mais, le sylviculteur peut cependant limiter les risques en :

- attendant 2 ans pour reboiser en résineux derrière une coupe rase de pins, sapins, épicéas.
- dessouchant : les souches fraîches jouent un rôle important dans la dynamique de reproduction de l'insecte. Les détruire mécaniquement contribue à minimiser le risque hylobe.
- utilisant des plants équipés de barrières physiques (cire, produits composites). Ces dispositifs empêchent l'accès de l'insecte au collet et à la partie basse du plant.
- traitant curativement avec le seul produit homologué : Forester®

Travail d'enquête sur un bio agresseur peu courant

En 2024, une visite phytosanitaire a été réalisée avec un gestionnaire d'une plantation de 4 ha, faite au printemps, de cèdres en godet de 1 à 2 ans. La plantation est totalement ravagée. Les pensées fusent : « Un diagnostic est-il possible pour indiquer le type de ravageur ? Mais aussi les moyens de lutte ? Je pense qu'il est trop tôt pour les regarnis, peut-être attendre pour voir comment les plants réagissent et parier sur une décroissance de la pression des animaux ? La situation me semble compliquée, les dégâts sont estimés à plus de 60% sur l'ensemble de la parcelle ». Elle est enclavée sur chaque côté par des futaies mixtes et à proximité d'une terre agricole occupée par de la prairie permanente. Les plants ne sont pas protégés, sauf avec du répulsif contre chevreuil (TRICO), et le sol est à nu sans présence d'adventices. Un parcours dans le peuplement met en évidence des abrouissements par une section nette, lisse et en biseau des jeunes pousses, de nombreux plants disparus a priori consommés et d'autres coupées qui jonchent le sol par endroit. Les dégâts observés sont récents (mars 2024). Enfin, aucun signe récents d'animaux n'est observé (empreinte, poils,

crottes). La plantation est détruite, tant par les pertes directes que celles indirectes. Car les sujets endommagés se transformeront en buissons touffus. L'examen du peuplement ne détecte pas de symptôme provenant des insectes inféodés au cèdre, des conditions de transports, stockage des plants avant plantation et des conditions de mises en terre des plants. Le problème relevé sur ce peuplement aurait pour origine un bio agresseur mammifère :

- Le lièvre commun (*Lepus europaeus*) : il provoque des dégâts sur jeunes tiges pour se nourrir ou du fait d'un comportement social. Les dégâts sont observés en hiver ou en été sur des plants de moins de 50 cm avec un collet aux alentours de 2 cm. Ses dégâts sont caractéristiques car les incisives tranchantes font une entaille lisse, oblique, exactement comme un couteau bien aiguisé. C'est un animal nocturne très sociable et évolue souvent en petits groupes de 2 à 15 individus sur un territoire (200 ha) dont il reste fidèle.

Aucune intervention de lutte efficace n'est possible contre le lièvre. Cependant, la chasse permet de le réguler dans la période autorisée. La

lutte préventive contre une population limitée de lièvres repose sur la protection des plants dès la plantation à l'aide de manchons plastique (h=50 à 60 cm) et sur l'utilisation de produits répulsifs. Leur application doit tenir compte de la hauteur moyenne potentielle de la couche de neige. Un regarni complet est à envisager en 2024, avec l'hypothèse que l'offre croissante de l'alimentation orientera la population de lièvres hors de la plantation forestière.



Type de coupure en biseau propre au lièvre sur sapin noble

Vos interlocuteurs en 2025

Cantal

	samuel.gagnier@onf.fr	04.71.78.54.30
	vincent.dintillac@cnpf.fr	04.71.63.40.56
	joel.mondor@cantal.gouv.fr	04.63.27.66.79

Puy-de-Dôme

	terry.sauzede@onf.fr	06.28.69.62.60
	marc.lafaye@cnpf.fr	04.73.98.71.28
	philippe.vaurs@agriculture.gouv.fr	04.73.42.14.73

Haute-Loire

	mathieu.ogier@onf.fr	04.71.74.51.59
	jean-baptiste.mey@cnpf.fr	04.71.06.04.55
	pascal.mauriange@haute-loire.gouv.fr	04.71.05.84.81
Gestionnaire Forestier Professionnel	foret@virginiemonatte.fr	06.82.31.15.48

Pôle Santé des Forêts **Auvergne-Rhône-Alpes**

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Alimentation
16b, rue Aimé Rudel
63370 LEMPDES
Tél : 04.78.63.13.13

Cliquez sur l'image pour retrouver toutes les actualités de la



Pour en découvrir d'avantage, cliquer



Document rédigé conjointement par les correspondants-observateurs du département et le pôle Santé des Forêts Auvergne-Rhône-Alpes